



Note de service

DESTINATAIRES :	Toutes les équipes du CISSS des Laurentides
EXPÉDITRICE :	Caroline Chantal, directrice de la vaccination contre la COVID-19
DATE :	10 novembre 2021
OBJET :	INTERVALLE OPTIMAL DE 8 SEMAINES ENTRE LES DOSES DE VACCIN CONTRE LA COVID-19

Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) a révisé, le 29 octobre dernier, sa recommandation sur l'intervalle optimal entre l'administration de la 1^{re} et 2^e dose de vaccin contre la COVID-19, pour le vaccin ARNm. En effet, il est maintenant recommandé de revenir au délai de huit (8) semaines tel que prescrit en juin dernier afin d'obtenir une efficacité vaccinale maximale.

En plus des données relatives à une meilleure immunogénicité, de nouvelles données permettent maintenant de démontrer une meilleure efficacité vaccinale lorsqu'un intervalle allongé de huit semaines ou plus est respecté. L'efficacité vaccinale augmente de 4 à 10 % avec un intervalle de huit semaines ou plus entre les deux doses, ce qui permet de prévenir davantage d'hospitalisations que l'intervalle minimal recommandé par les fabricants (trois ou quatre semaines).

Toutefois, un intervalle de quatre semaines serait acceptable dans certaines circonstances, notamment lorsque la circulation du virus est très élevée dans un territoire donné et que l'acquisition d'une protection plus rapide devient impérative. Les personnes qui ont reçu leurs deux doses avec un intervalle de quatre semaines demeurent tout de même bien protégées.

Pour ceux qui ont déjà leur rendez-vous « 2^e dose » prévu dans un délai de 4 semaines suivant la 1^{re} dose, et qui aimeraient le déplacer, vous pouvez communiquer avec la centrale au 1 877 644-4545.

Pour de plus amples détails : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-3248/>